

Sayward—Prolongement du quai (à voter de nouveau), \$7,500.

Squamish—Améliorations et réparations au quai, \$14,800.

Summerland—Contribution pour prolongement de la cale de chargement, le gouvernement provincial et le Pacifique-Canadien devant chacun contribuer une somme égale, \$2,145.99.

Union Bay—Brise-lames et réparations au quai, \$11,500.

Port de Vancouver (First Narrows)—Dragage, \$30,000.

Vancouver—Parc Stanley—Protection de la berge, \$8,500.

White-Rock Brise-lames et réparations au quai, \$11,400.

Total, \$824,845.99.

L'hon. M. STIRLING: Le ministre voudrait-il donner des précisions au sujet des deux sommes destinées au bassin de radoub d'Esquimalt?

L'hon. M. CARDIN: La somme de \$50,000 se répartie ainsi:

Adductions d'eau supplémentaires, \$2,900.

Energie électrique supplémentaire, \$33,000.

Bâtiment pour les pompes de l'ancien bassin de radoub, \$4,900.

Améliorations, \$9,200.

La somme de \$200,000 est destinée à la construction d'un quai de débarquement du côté sud du bassin de radoub actuel et au dragage d'un poste de mouillage, à la demande du service naval du ministère de la Défense nationale, qui a fait valoir que l'aménagement actuel serait insuffisant au cas où un état de choses exceptionnel nécessiterait la présence d'un plus grand nombre de navires de guerre dans la zone. Le coût estimatif de ces travaux est de \$295,000.

L'hon. M. STIRLING: Le ministre voudrait-il bien donner des précisions au sujet de la somme de \$2,145 destinée à Summerland et nous donner des éclaircissements au sujet des travaux convenus, auxquels deux autres contribuent?

L'hon. M. CARDIN: Il s'agit de défrayer le tiers du coût du prolongement de la cale de transbordeur du Pacifique-Canadien à Summerland, sur une distance de 195 pieds. Les travaux furent exécutés durant l'été de 1938 et coûtèrent \$6,437, les deux tiers du montant étant répartis également entre le gouvernement provincial et le Pacifique-Canadien. Ces travaux se firent à la recommandation de M. Ford, l'ingénieur régional. Je cite la demande que transmet M. C. A. Cotterill, adjoint du gérant général du Pacifique-Canadien à Vancouver:

Pour faire suite à l'entretien au sujet de la faible profondeur d'eau à Summerland, la meilleure solution, semble-t-il, consisterait à prolonger notre cale de transbordeur et notre tréteau d'environ 200 pieds, en l'incurvant légèrement au sud, afin que les remorqueurs et les bar-

ges puissent évoluer sans peine en eau profonde. Nos ingénieurs estiment le coût de ce prolongement à \$7,000 environ, et puisque le fédéral n'aurait plus à draguer comme il arrive presque chaque année, le Gouvernement devrait, croyons-nous, prendre à sa charge la totalité ou la majeure partie de la dépense.

On me dit que c'est pour éviter du dragage, qui se fait généralement à la charge du gouvernement.

M. REID: Est-ce que le bassin d'Esquimalt pourra recevoir des paquebots du type des *Empresses*, une fois qu'on y aura dépensé les montants qu'on lui affecte? On se rappellera que chaque année, pour ainsi dire, j'ai critiqué moi-même le Pacifique-Canadien, qui touche pour ces services des subventions se chiffrant par \$600,000, de faire exécuter en Chine des réparations considérables à ses *Empresses*, et le ministre du Commerce a répondu que le bassin d'Esquimalt ne peut recevoir ces paquebots. Or nous avons affecté des sommes importantes au bassin d'Esquimalt et si ce dernier n'est pas en mesure de recevoir les paquebots *Empresses*, il conviendrait de lui consacrer les crédits qui le lui permettraient, car, en cas de guerre, ces paquebots et les autres navires ne pourraient aller ailleurs qu'à Esquimalt.

L'hon. M. CARDIN: On me dit que les *Empresses* vont réellement à Esquimalt.

M. REID: Oui, pour des réparations d'ordre secondaire, mais les réparations principales et coûteuses s'exécutent chaque année à Hong-Kong. Le ministre du Commerce soutient que les réparations importantes ne peuvent se faire au bassin d'Esquimalt, ce dernier ne possédant par les appareils nécessaires au levage des moteurs et le reste. Cet argent devrait être dépensé au pays, et non pas à Hong-Kong.

L'hon. M. CARDIN: Le bassin de radoub à Esquimalt ne fournit pas les machines et l'outillage nécessaires aux réparations. Le bassin de radoub est là, mais les réparations sont exécutées par des entreprises privées établies sur les lieux.

(Le crédit est adopté.)

Division de l'ingénieur en chef—Construction, réparations et améliorations, ports et rivières—Généralités.

550.—Améliorations, maintien des services, réparations et agrandissements, \$500,000.

L'hon. M. CARDIN: C'est le crédit habituel.

(Le crédit est adopté.)

Division de l'ingénieur en chef—Construction, réparations et améliorations, ports et rivières—Généralités—

552. Ouvrages de protection en général, \$1,000,000.